

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michel Blanchard	18 581	8 665
Colette Lefebvre-Thibeault	3 344	1 672
Gilles Hébert	4 003	2 001
Pier-Yves Chapdelaine	3 344	1 672
Linda Cournoyer	3 344	1 672
Robert Émond	3 344	1 672
Stéphane Melançon	3 344	1 672

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).